



Association
LE PHENIX.

PRISME₁ PHÉNIX

1

Palette Ressources pour l'Inclusion Socio-Médicale

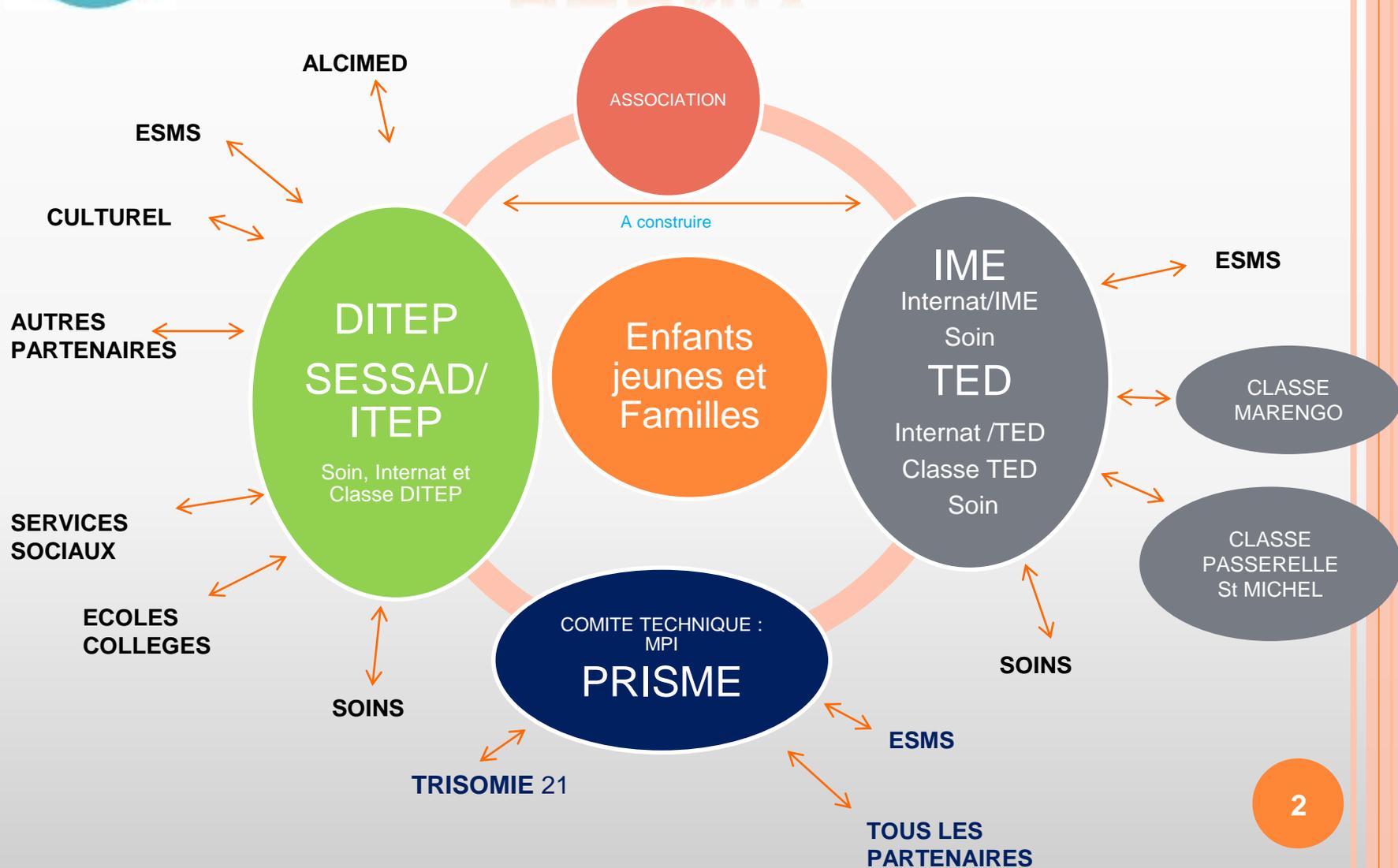


Association
LE PHENIX.

MDPH

ARS

PHENIX





Association
LE PHENIX

GENESE DU PROJET

1: PRISME TRISOMIE 21: le précurseur

Activé depuis septembre 2015 dans la Loire et 2016 en Haute –Loire

2: CONVENTION :

Une collaboration entre association concrétisée par la signature d'une convention le 21/09/2017

Permettant **un accompagnement , un partage d'expérience** et de savoir faire ,une mutualisation de moyens .



NOUVEAU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT :

1: Évolution du contexte Médico-social

- Notion de parcours/ offres des territoires/inclusion
- Financement de parcours
- Partir plus résolument de la demande de la famille (loi de 2005 , co-construction..)
- RAPT

2: Nouvelle approche

Le processus d'autodétermination (ou Empowerment)

Définition

Il s'agit du processus par lequel un individu, une communauté, une association, etc. prend le contrôle des événements qui le ou la concerne. On entend parfois également parler de « pouvoir **d'agir** » ou de « capacitation » ou encore « d'autonomisation ».



Association
LE PHENIX.

- Participation active et continue de la personne et de son entourage
- **Renfort d'un** Médiateur de Parcours Inclusif (MPI)



LE MPI

1: Son rôle

- **Il est positionné comme soutien à l'élaboration**, soutien à la recherche de **ressources et soutien à l'accompagnement et au pilotage** du projet de la personne et en lien avec sa famille
- **Il n'accompagne pas directement la personne**



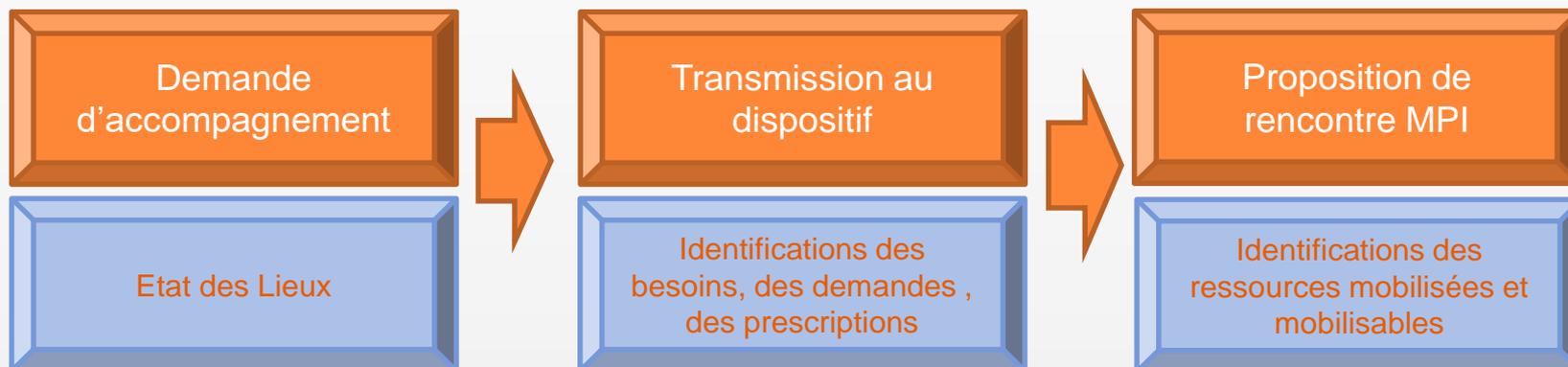
1:Son action

- **Faire un** état des lieux (évaluation des besoins et identifications des ressources mobilisables)
- **Soutenir l'élaboration** et la formulation **d'un projet**
- Formaliser et coordonner les réponses
- Organiser **le contrôle de la mise en œuvre**
- Evaluer **l'atteinte des objectifs**
- **Evaluer la** coopération entre les acteurs mobilisés dans les réponses

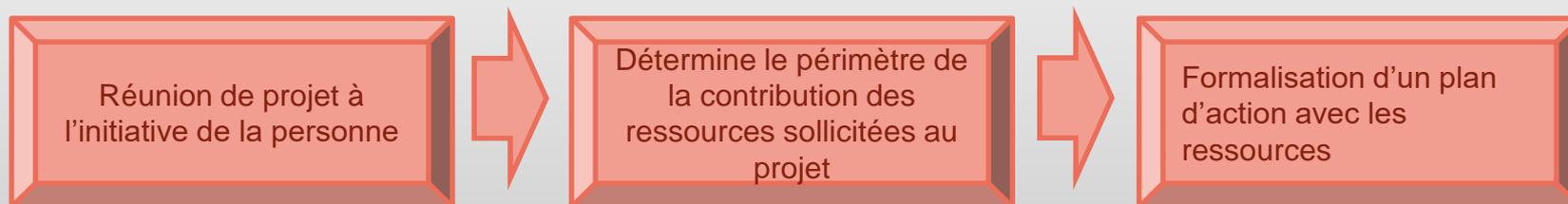


DEROULEMENT D'UN PROJET PRISME:

Phase 1:



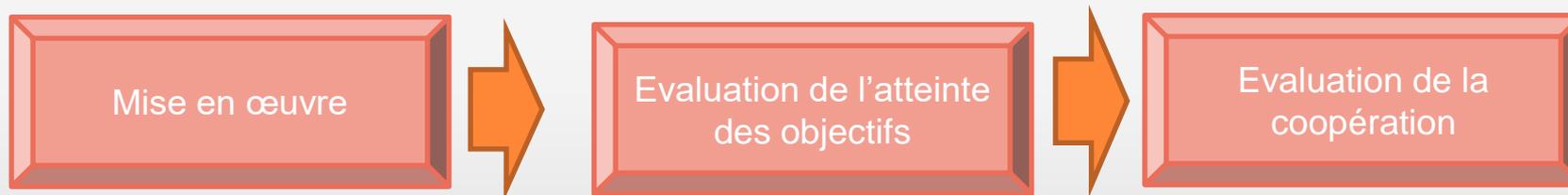
Phase 2:





DEROULEMENT D'UN PROJET PRISME:

Phase 3:



L'IDENTIFICATION DES BESOINS:





LES RESSOURCES MOBILISABLES:

Le milieu ordinaire :

- La famille
- L'environnement**
- Les dispositifs de droits communs

Les professionnels:

Les services sociaux , médico-sociaux, médico-éducatifs , professionnels
libéraux.....



ORGANISATION PRISME PHENIX:

Direction :

Blandine
VERNET

Chef de Service:

Julien
CHANCRIN

Référent parcours

Jacques
VINCENT

Médiateur de
Parcours Inclusif :

Philippe
DUROCHER

Redéploiement de moyen interne
Démarrage du dispositif en septembre 2017:
file active en cours : 12 situations

Public cible : contact direct notification MDPH ou personnes sur liste d'attente SESSAD



Association
LE PHENIX

Merci de votre attention